



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

Dakar, le 20 février 2014

Le Directeur Général

DECISION N° 002

Portant nomination du Responsable Insertion Professionnelle, par intérim du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

VU l'article 8 des Statuts du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

VU la Décision n° 022 du 02 septembre 2013 portant réorganisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

VU la Décision n° 012 du 15 mars 2013 du Président du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général du CESAG,

VU la Décision n° 038 du 13 septembre 2013, nommant Madame Ndèye Diarra THIAM, Responsable Communication,

D E C I D E

Article premier

Madame Ndèye Diarra THIAM est nommée Responsable Insertion Professionnelle, par intérim, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

Article 2

La présente Décision, qui abroge et remplace toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.


Pr. Bouhacar BAIDARI